

## **REGLEMENT DU TOURNOI DU T.C. PLAINCHAMP DU 16/01 au 26/01/2025**

1. Le tournoi se joue sous le patronage de Tennis Padel Wallonie Bruxelles. et selon les règles de la F.R.B.T.
2. Le tournoi se déroule sur 4 terrains intérieurs en Greenset. Si le juge arbitre l'estime nécessaire, des rencontres pourront avoir lieu dans des installations extérieures au club.
3. Les épreuves organisées sont toutes les catégories de double.
4. La tenue de tennis est de rigueur et chaque joueur doit se munir de 4 balles en bon état et de même marque. Les balles seront fournies pour toutes les finales et en M1 dès les tableaux finaux.
5. Le juge arbitre a le droit de mettre un terme à la rencontre si l'un des joueurs a, d'un coup de raquette (ou autre), touché la paroi de la bulle ou tout autre équipement du club.
6. Tous les matches se disputent en deux sets gagnants avec tie break à 6/6.
7. Les inscriptions sont réalisées via <https://tennis.tennispadelwalloniebruxelles.be/> . Les jours et heures de disponibilités doivent être complétées le plus précisément possible à l'inscription.
8. Pour toutes les catégories, les inscriptions seront clôturées le mardi 14 Janvier 2025 à 20h. Aucune inscription ne peut être acceptée au-delà de ces limites. Le tirage au sort aura lieu le mercredi 15 janvier 2025.
9. Le juge-arbitre se réserve le droit de clôturer prématurément les inscriptions notamment lorsque le quota est atteint. Le juge arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits pour une catégorie et de refuser une inscription ne présentant pas de disponibilités suffisantes.
10. Chaque joueur devra prendre connaissance de son horaire le 15 janvier 2025 à partir de 20h sur <https://tennis.tennispadelwalloniebruxelles.be/> et le confirmer via le site. Si le juge-arbitre doit téléphoner pour renseigner la 1ère programmation, l'inscription sera majorée de 3€. Téléphone du juge arbitre : 0494/13.86.24.
11. Des matches peuvent être programmés dès le jeudi 16 Janvier 2025 en soirée. Aucun match du premier tour programmé dans les disponibilités des joueurs ne sera modifié !
12. Il est obligatoire d'être disponible dès 9h le jour des finales et d'avoir des disponibilités suffisantes les derniers vendredi et samedi. Des disponibilités sont également demandées le premier week-end du tournoi.
13. Tout joueur doit être présent 1/4 d'heure avant l'heure de son match. Les joueurs peuvent être amenés à jouer plus d'un match par jour.
14. Toute inscription est définitive, le montant de celle-ci reste dû même si le joueur ne se présente pas (WO excusé ou pas).
15. Le droit d'inscription, y compris les redevances A.F.T. et critérium, est fixé à 15€ pour le premier tour.
16. La consommation de boissons alcoolisées est interdite sur les courts.
17. La remise des prix aura lieu après chaque finale.

18. L'inscription au tournoi implique l'adhésion sans réserve au présent règlement.  
Le juge arbitre tranchera sans appel tous les cas non prévus au présent règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

JUGE ARBITRE : Mousty Nathalie  
Approuvé par la F.R.B.T.

JUGES ARBITRES ADJOINTS : Ronny Cordier – Hervé de Brakeleer  
Nicolas Hautem Responsable AFT